

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Clodie Lavoie

<https://www.cadre21.org/membres/27275e4575be8a6257d87447>

Date d'obtention : 2024-05-03 16:05:40

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 2 - Architecte

**Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?**

- 1-Parler avec l'auteur du signalement et la à la victime.
- 2-Évaluer la situation
- 3-Vérifier l'information avec les autres jeunes impliqués.
- 4-Parler au jeune instigateur pour savoir l'intention de ses gestes.
- 5-Interpeller le service de police si la situation le nécessite.

**Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?**

Beaucoup de personnes peuvent être impliquer rapidement donc il faut intervenir rapidement afin de limiter les interactions.

Remplir la grille d'évaluation de l'incident.

Il faut être délicat et bienveillant auprès des victimes et instigateurs.

Il faut parler à toutes les personne impliqués.

Impliquer le service de police si nécessaire.

Ne jamais prendre pour acquis qu'une situation n'est pas grave et ne rien faire.

Aviser les parents lorsque mineurs impliqués.

Consulter les politiques de l'établissement pour vérifier s'il y a eu des infractions.

**Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?**

Interpeller le jeune qui a envoyé des photos compromettantes de lui-même ou elle-même. L'intervenant doit être dans la bienveillance et non dans l'accusation. Il doit préciser les démarches qu'il fera auprès de ce jeune et l'accompagner au long du processus< en le rassurant. De plus, le jeune pourrait mal réagir ou être indifférent.